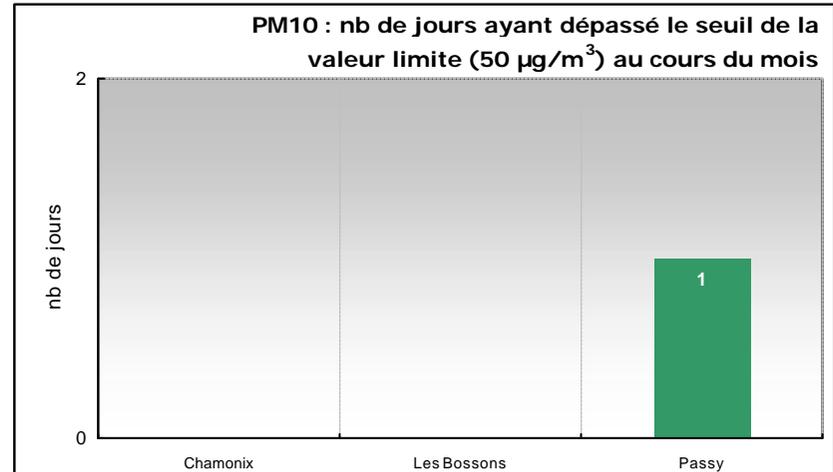
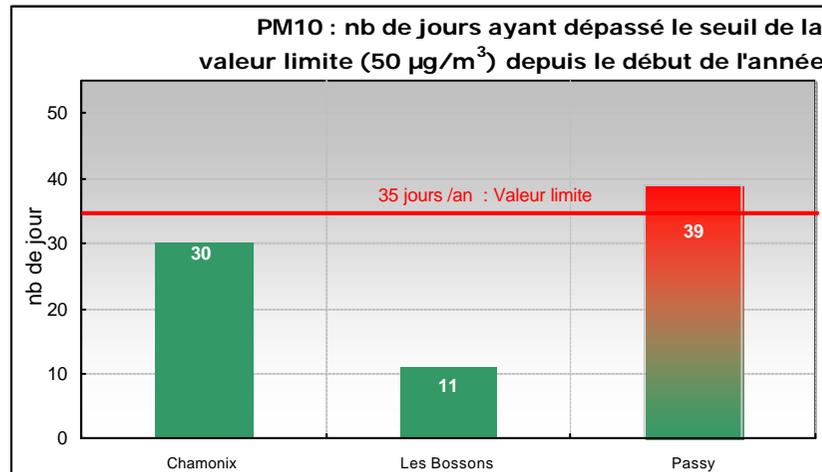
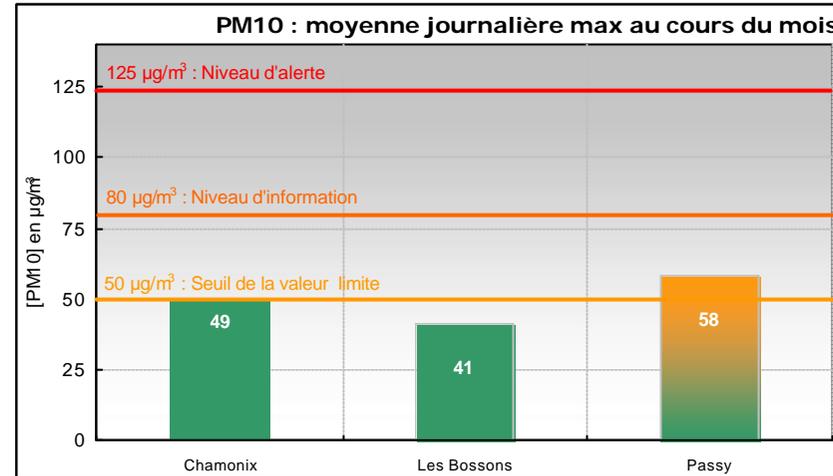
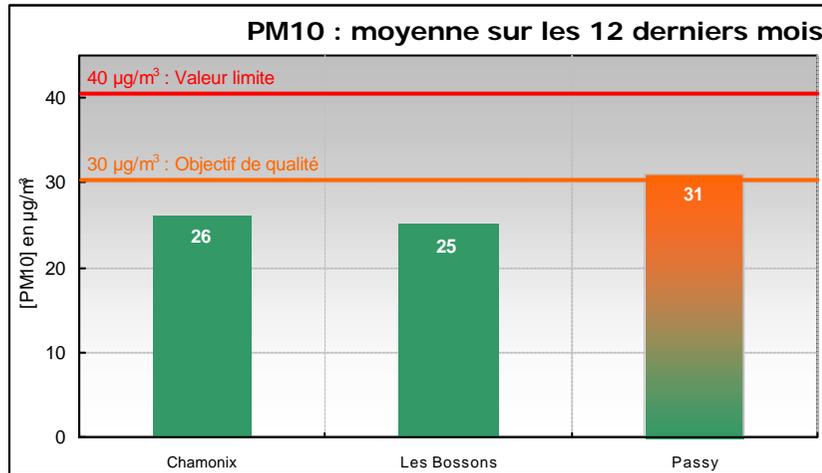




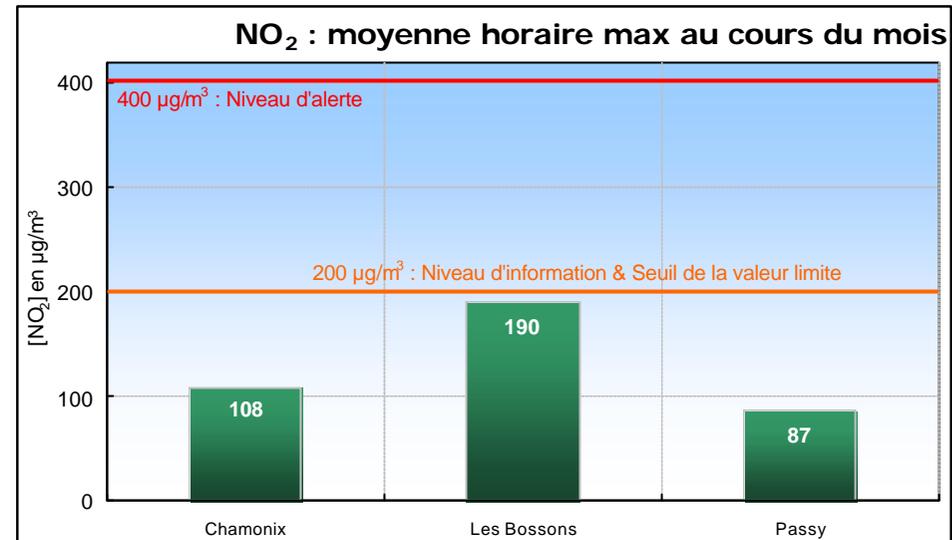
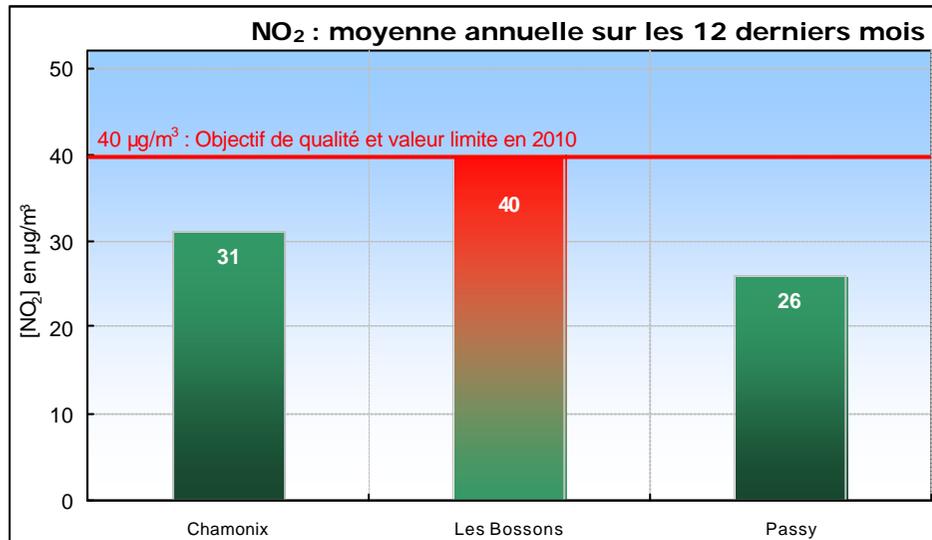
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

décembre
2009

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



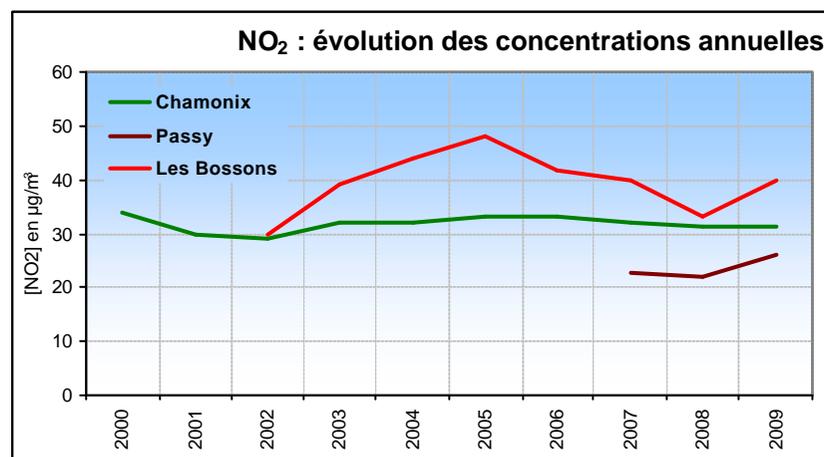
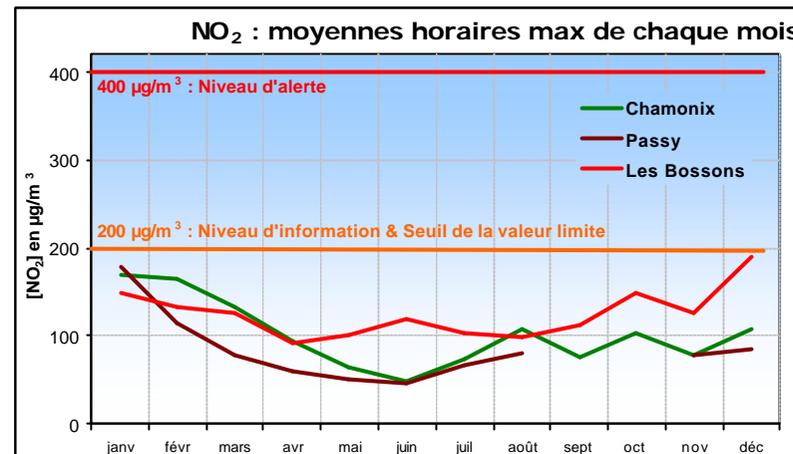
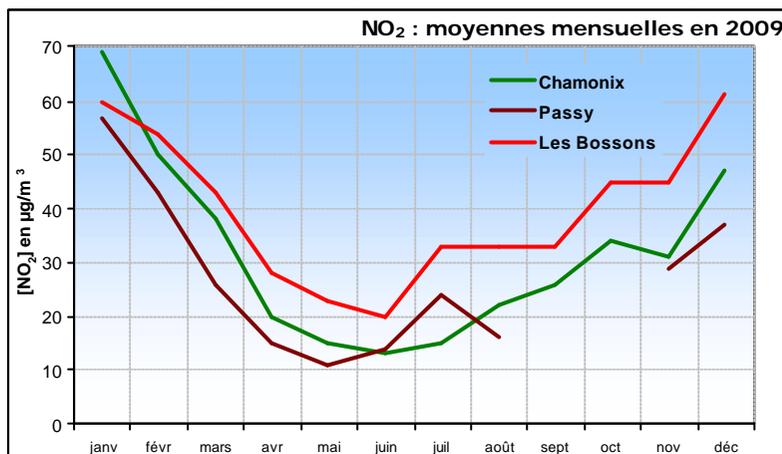
Commentaire

Le mois de décembre a été marqué par des précipitations importantes qui ont conduit à des concentrations de particules relativement faibles dans la vallée de l'Arve. De fait, le seuil d'information et de recommandation n'a pas été dépassé. Seul la station de Passy a enregistré un dépassement du seuil de la valeur limite, ce qui porte à 39 le nombre de dépassements au cours de l'année. La valeur limite annuelle étant de 35 dépassements par an, celle-ci est dépassée à Passy. L'objectif de qualité annuel (30 µg/m³ en moyenne annuelle) est également dépassé sur cette station. En revanche, les stations de Chamonix et des Bossons respectent les différentes valeurs réglementaires. Concernant le dioxyde d'azote, les valeurs sont restées sous le seuil du niveau d'information et de recommandations en décembre. Cependant, en moyenne annuelle, la station des Bossons a atteint le seuil de l'objectif de qualité (et valeur limite à partir de 2010) qui est de 40 µg/m³.

BILAN DE L'ANNEE 2009:

1) Le dioxyde d'azote

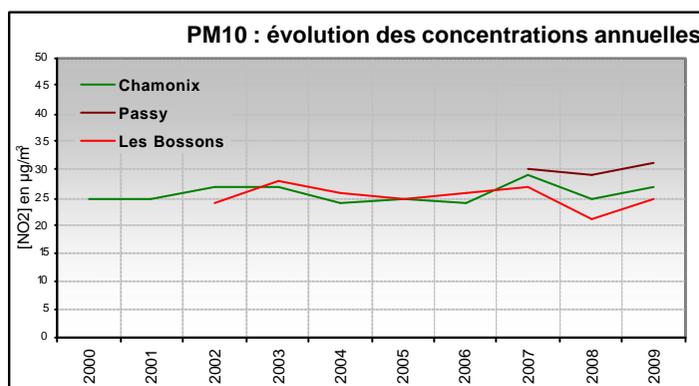
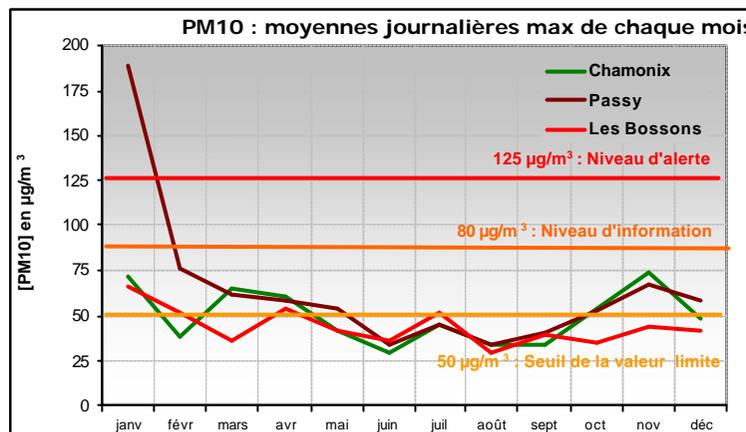
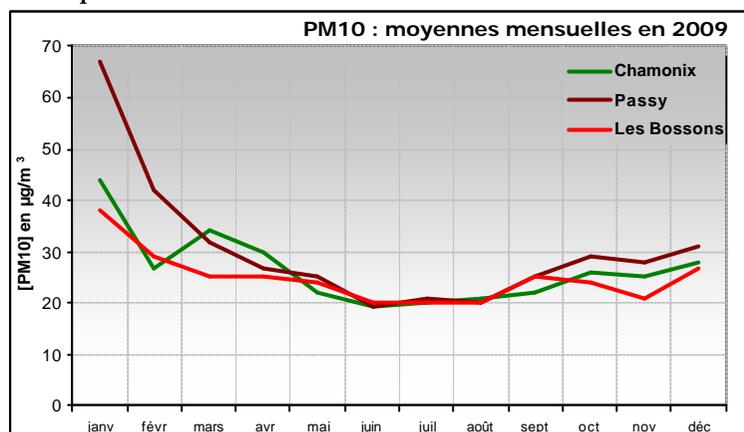
Sur l'année écoulée, l'objectif de qualité est respecté pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix et Passy, il est en revanche atteint aux Bossons. Le bilan 2009 montre une hausse des concentrations annuelles en NO_2 sur Passy et les Bossons par rapport à 2008. Cette hausse est assez importante aux Bossons (passage de 33 à 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle). Aucun dépassement du niveau d'information et de recommandation n'a été constaté sur 2009.



Les concentrations en dioxyde d'azote sur l'ensemble des sites en Pays du Mont-Blanc sont plus marquées l'hiver que l'été : que se soit en moyenne ou en maximum horaire mensuel. Ceci est à la fois lié à la chimie estivale qui va favoriser la formation de l'ozone par destruction des oxydes d'azote, aux émissions plus nombreuses en hiver (liées au chauffage) et aux conditions météorologiques plus dispersives en été.

2) Les poussières en suspension

L'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2009 à Passy. Il est en revanche respecté à Chamonix et aux Bossons. Concernant la valeur limite, celle-ci est respectée sur les stations de Chamonix et des Bossons, mais pas sur la station de Passy avec 39 journées de dépassement du $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ (elle n'est pas respectée à partir de 35 jours de dépassement). Les concentrations annuelles en PM10 sont en hausse par rapport à 2008 : passage de 21 à $25\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur les Bossons, 29 à $31\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur Passy et de 25 à $27\mu\text{g}/\text{m}^3$ à Chamonix. Le nombre de jours de dépassement de la valeur limite a augmenté à Chamonix (de 28 à 30) mais a sensiblement baissé sur les deux autres stations (20 à 11 aux Bossons et de 51 à 39 à Passy). Sur l'année 2009, 1 épisode de pollution important a été enregistré à Passy entre le 9 et le 14 janvier (avec un maximum à $188\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour la journée du 12) avec dépassement du niveau d'alerte. Sur le reste de l'année, aucun autre dépassement du seuil d'information et de recommandation n'a été relevé.



La saisonnalité des concentrations en poussières en suspension est conforme aux autres stations du réseau de surveillance. Les plus fortes concentrations sont observées pendant les périodes les plus froides. Ceci est lié à la fois à la stabilité plus importante de l'atmosphère en hiver (brassage thermique faible), ainsi qu'à des émissions plus importantes de PM10 en raison du chauffage.